

Les préconisations : 6 thèmes pour l'action

- Développer l'attractivité sur les métiers et les secteurs
- Renforcer les pratiques RH
- Améliorer le fonctionnement des PME / TPE
- Faire évoluer les compétences des actifs du secteur
- Adapter / compléter l'offre de formation
- Développer la performance collective